

**Entente intercommunale Payerne–Montagny**  
**Rapport d'exploitation 2019**

Le présent rapport retrace le bilan hydraulique et financier de l'année 2019 (2018). Le volume total d'eau pompée aux puits durant cette année est de :

*Nappe de la Praz*

- J1 : 13'734 m<sup>3</sup> (29'925 m<sup>3</sup>) ;
- J2 : 150'864 m<sup>3</sup> (108'001 m<sup>3</sup>) ;
- J3 : 37'212 m<sup>3</sup> (54'221 m<sup>3</sup>).

*Puits de la Croix de Vaux*

M4 : 22'061 m<sup>3</sup> (49'355 m<sup>3</sup>).

Soit un total de 223'871 m<sup>3</sup> (241'502 m<sup>3</sup>). Il est donc inférieur de 7.3 % (-1.98 %) à l'année 2018, soit 17'631 m<sup>3</sup> de moins (- 4'887 m<sup>3</sup>).

La consommation annuelle s'élève pour Montagny à 128'676 m<sup>3</sup> (126'420 m<sup>3</sup>), ce qui représente le 57.48 % (52.35 %) et pour Payerne 95'195 m<sup>3</sup> (115'082 m<sup>3</sup>), soit 42.52 % (47.65 %). Le budget 2019 prévoyait pour Montagny 57.0 % et pour Payerne 43.0 %.

Une partie des travaux mis au budget, à savoir la mise hors service du J1 ancien, la pompe de secours pour les puits et l'entretien courant des installations, a été réalisée et les montants respectés. Toutefois, des prestations complémentaires au niveau des pompes ont été nécessaires. De ce fait, l'aménagement des cabines et portes aux J2 et J3 a été reporté, ne provoquant de ce fait pas d'augmentation des coûts de fournitures et de main d'œuvre.

Le total des charges de l'Entente pour l'année écoulée, y compris les prestations communales de Payerne et Montagny, se monte à Fr. 98'053.45 (Fr. 96'621.75). La moins-value de Fr. 15'826.55 (+ Fr. 3'426.75), par rapport au budget 2019, provient principalement du report de la réalisation des cabines et des portes aux J2 et J3.

La répartition nette de chaque Commune (recettes déduites), selon la clé définie dans la convention, se monte à Fr. 30'923.55 (budget Fr. 37'668.65) pour Montagny et à Fr. 58'012.85 (budget Fr. 69'944.70) pour Payerne.

Monsieur André Jomini, Municipal

## **ABSMAD**

### **Exercice 2019**

Avec une moyenne mensuelle de 1'037 clients, l'ABSMAD a effectué, en 2019, près de 130'000 heures de prestations de soins au domicile des clients, ce qui est sensiblement identique à l'exercice précédent. Si le volume reste constant, la composition diffère légèrement. En effet, le transfert des activités de bio-télévigilance à Sécutel-Centre diminue cette prestation de 565 heures, tandis que le domaine psycho-social augmente de 715 heures. Ceci tend à démontrer le besoin d'écoute de plus en plus important de notre clientèle et de leur entourage.

Notre Association compte 318 collaborateurs, dont 44 livreurs de repas bénévoles. 54 nouveaux collaborateurs ont commencé cette année. En équivalent temps plein, cela représente 170 postes. Le taux de rotation (arrivées/départs) se situe à 13.9 %, il reste en dessous de la moyenne cantonale de 16.5 %. Ceci induit que l'ABSMAD peut compter sur du personnel bénéficiant d'une grande expérience professionnelle, la moyenne d'âge étant située à 43 ans.

En 2019, dans le cadre du déploiement RAUB (Réponse A l'Urgence Broye), nous avons renforcé la collaboration interinstitutionnelle et intercantonale en organisant la présence de l'équipe IMUD (Infirmière Mobile Urgence-Domicile) 24h/24 et 7j/7 et en intensifiant sa collaboration avec les médecins de garde.

Le renforcement de la prestation de soutien aux proches aidants à travers la mise en place de la carte d'urgence PA (Proches Aidants) a été un des points forts de 2019. En effet, elle permet à tout proche d'avoir une solution en cas d'incapacité d'assurer son rôle auprès de la personne aidée, que la personne qu'il aide soit suivie ou non par un CMS.

Pour obtenir des informations supplémentaires, le rapport annuel ABSMAD est disponible sur le site [www.absmad.ch](http://www.absmad.ch).

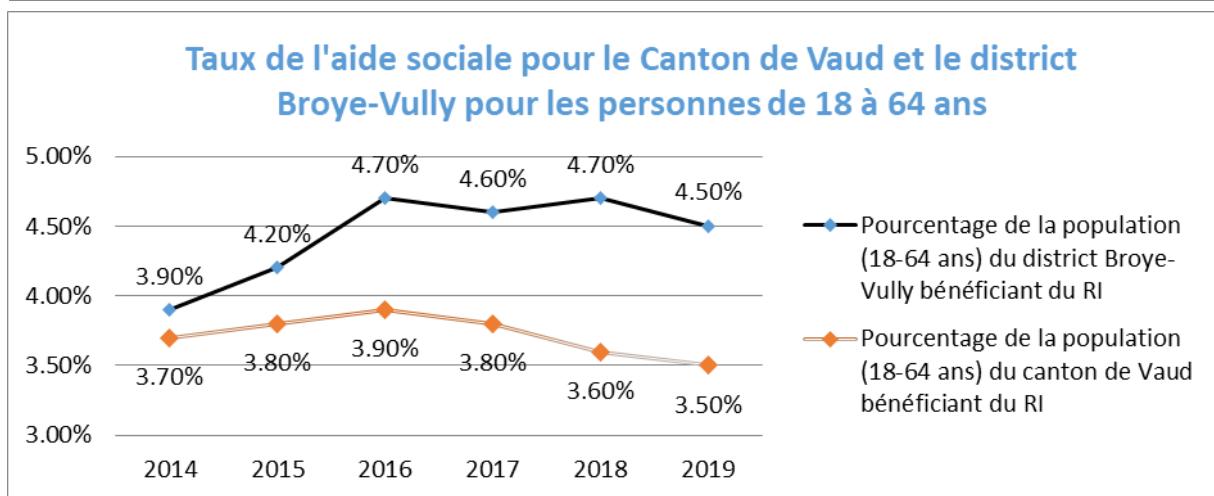
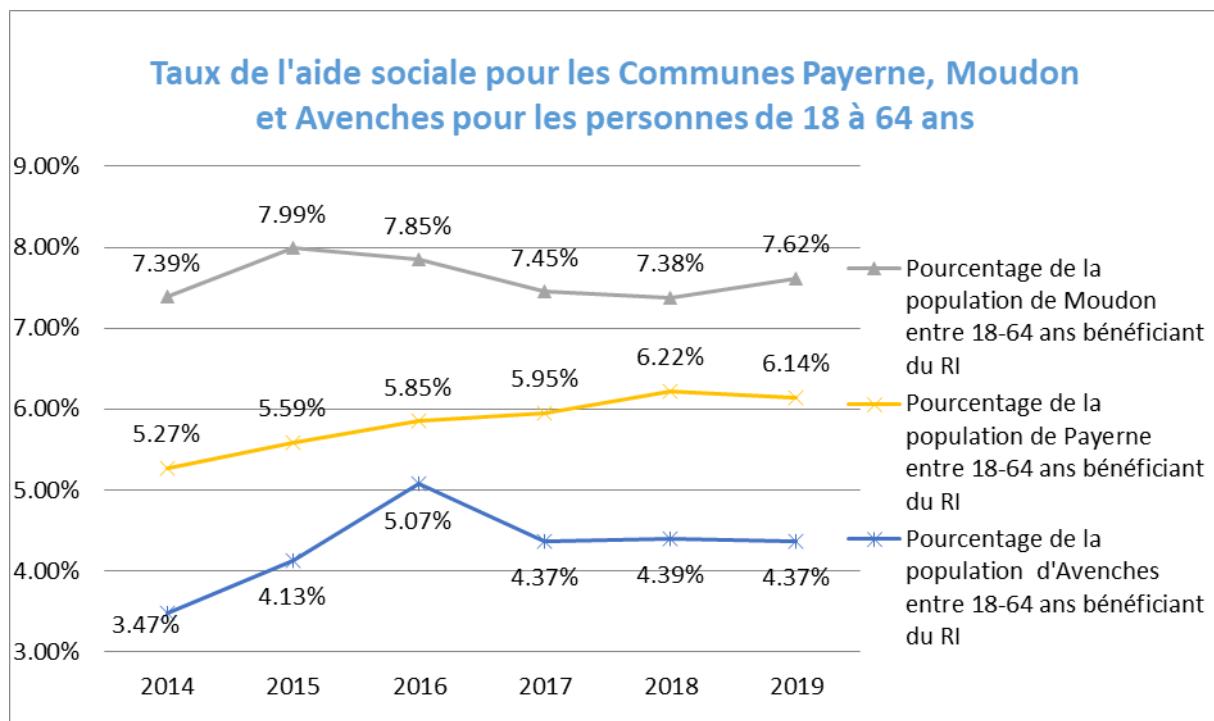
Monsieur Eric Küng, 1<sup>er</sup> Vice-président

## ARAS

### Exercice 2019

Depuis plusieurs années, l'ARAS doit faire face à une augmentation de travail dans tous les secteurs :

- le nombre de dossiers ne diminue pas ;
- parallèlement, le projet d'unité commune a pu se mettre en place et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les bénéficiaires de la région pourront venir à Payerne pour les entretiens ;
- une réorganisation de l'accueil familial de jour a eu lieu suite au départ des Communes de l'ASIA ;
- une réorganisation du fonctionnement et de la direction de l'ARAS a été effectuée suite à l'agrandissement de cette association et au départ de 2 membres de la direction pour les 2 ans à venir.



## **Enquêtes sur le terrain**

Durant l'année 2019, 59 enquêtes ont été ouvertes et 46 fermées. Ce travail a été réalisé par 2 enquêteurs représentant 1.1 ETP et 0.2 ETP pour le secrétariat.

La somme totale des indus découverts par le secteur des enquêtes s'élève à Fr. 648'993.15.— pour l'année 2019.

## **Mesures d'insertion sociale**

Plusieurs mesures d'insertion sont mises en œuvre afin de permettre aux personnes de se réinsérer et de retrouver une activité professionnelle. Voici les mesures proposées :

- MIS capacités de base ;
- MIS rétablissement du lien social ;
- MIS socio-professionnelles ;
- MIS de transition.

En 2019, un accent a été mis sur l'accompagnement de personnes de 50 ans et plus.

## **Structure de coordination de l'accueil familial de jour**

Depuis plusieurs années, toutes les Communes du district ont délégué à l'ARAS leur compétence sur la surveillance et l'autorisation de l'accueil de jour. A ce jour, la gestion RH de 75 accueillantes est assurée par l'ARAS.

## **Personnel de l'ARAS**

La dotation totale de l'association est de 85 personnes pour 5730 % dont :

- 59 personnes pour le CSR (4130 %) ;
- 16 personnes pour les agences d'assurances sociales (1040 %) ;
- 10 personnes pour la petite enfance (560 %) ;
- + 75 accueillantes en milieu familial

Pour plus d'informations, consultez le site [www.arasbroyevully.ch](http://www.arasbroyevully.ch)

Monsieur Eric Küng, 1<sup>er</sup> Vice-président